

**Projet de Contributions du MSC
à la réunion du Groupe consultatif du CSA et du Bureau
29 novembre 2016**

Point 7 à l'ordre du jour: Budget

a) Point d'information pour 2016-2017

- Le déficit budgétaire du CSA pour 2017 continue d'être très préoccupant.
- Si aucune contribution financière majeure n'est trouvée, le déficit financier du HLPE aura pour conséquence que les deux rapports du HLPE à venir pour 2017 pourront uniquement être publiés en Anglais. Ceci est inacceptable. Nous appelons les Etats membres et les ABR à faire un effort d'urgence extraordinaire pour soutenir le HLPE.
- Concernant le MSC: nous avons activement engagé des pourparlers avec les gouvernements et les ABR, pour combler le déficit auquel nous faisons face pour 2017. Nous espérons toujours pouvoir combler le déficit, mais nous n'en sommes pas encore sûrs.

b) Financement durable pour la mise en oeuvre des activités convenues dans le cadre du PTPA

Le MSC a déclaré à plusieurs reprises qu'une structure de financement solide et durable du CSA devrait refléter le soutien apporté par tous les membres et par les ABR au CSA. Le CSA doit être financé par des fonds publics. L'intégrité du PTPA est importante, un CSA dont les politiques seraient dictées par les donateurs serait un CSA faible. Nous considérons la Note du Secrétariat du CSA dans cette perspective et posons la question comment les sources de financement public du CSA peuvent être augmentées, sécurisées et mieux partagées à l'avenir.

En ce qui concerne les suggestions spécifiques, nous proposons d'explorer les voies suivantes:

- 1) Une première option pourrait être que le CSA soit entièrement financé par ses membres à travers les contributions de tous ses membres, sur la base d'un barème.
- 2) Un deuxième modèle mixte pourrait être de maintenir le soutien actuel apporté par les ABR au CSA et de couvrir la partie manquante à travers les contributions de tous ses membres, sur la base d'un barème.
- 3) Un troisième méthode, associant les deux options pourrait combiner le soutien des ABR et celui des pays membres dans un modèle basé sur un barème dans laquelle les ABR prendraient en charge la contribution des pays à faible revenu.
- 4) Une quatrième option serait d'augmenter la contribution apportée par chaque ABR au CSA d'un million par an. Pour une telle décision, les membres du CSA doivent convenir de proposer une telle solution conjointement aux organes directeurs des ABR.

Dans tous les cas, le MSC souhaite soutenir la proposition de l'Afghanistan faite au cours de la Réunion du Bureau/GC en Juillet, proposant la mise en place temporaire d'un GTCNL consacré aux questions budgétaires du CSA, qui pourrait élaborer et rédiger une proposition concrète pour une stratégie de financement à long terme pour le CSA.